

Pas de réduction des redevances d'utilisation du réseau pour Swiss Steel : il faut désormais trouver d'autres instruments pour soulager l'industrie

Alors que Stahl Gerlafingen se voit accorder un crédit d'engagement cantonal, Swiss Steel ne remplira probablement pas les conditions requises pour bénéficier d'une aide. Metal.suisse comprend cette décision, mais plaide pour que d'autres mesures nationales soient prises dès maintenant afin de renforcer la place industrielle suisse. C'est précisément maintenant que des mesures rapides et non bureaucratiques s'imposent pour que les producteurs suisses puissent résister à la pression internationale.

Les producteurs d'acier sont des entreprises d'importance nationale

La production d'acier est une infrastructure critique qui remplit plusieurs fonctions d'importance nationale. D'une part, la production nationale d'acier réduit la dépendance vis-à-vis des importations à une époque marquée par la volatilité des marchés mondiaux et les guerres commerciales. D'autre part, les producteurs apportent une contribution fondamentale à l'économie circulaire en transformant la ferraille, qui devrait autrement être exportée à grands frais à l'étranger. Le recyclage de la ferraille dans un four à arc électrique libère en outre beaucoup moins de CO2 que la méthode souvent utilisée à l'étranger, qui fait appel à des hauts fourneaux.

La production d'acier sous pression

La production suisse d'acier est soumise à la pression concurrentielle internationale et peut difficilement être rentable en raison de la faible demande en acier recyclé durable. Les coûts élevés de l'électricité et l'environnement de marché difficile génèrent notamment des coûts supplémentaires qui ne peuvent être répercutés sur les clients. C'est pourquoi le Conseil national et le Conseil des États ont créé en décembre 2024 des bases légales permettant d'accorder des allègements temporaires aux industries de l'acier et de l'aluminium, à condition que le canton d'implantation participe également. Ce mécanisme n'étant pas applicable, d'autres moyens sont nécessaires pour garantir le cycle des matériaux métalliques en Suisse :

- 1. Mettre en œuvre de manière cohérente la motion 22.4447** – Le Conseil fédéral souhaite classer la motion « Garantir le cycle des matériaux métalliques en Suisse » adoptée par les deux chambres malgré sa mise en œuvre insuffisante. Nous demandons que la motion soit réévaluée et mise en œuvre de manière plus cohérente.
- 2. Révision de la stratégie énergétique** – La stratégie énergétique a échoué et doit être repensée. Il est notamment nécessaire d'être ouvert à toutes les technologies.
- 3. Conquête de nouveaux marchés** – Il faut désormais stabiliser les relations avec l'UE et conclure de nouveaux accords de libre-échange.
- 4. Rémunération des prestations sociales** – Grâce au recyclage de la ferraille, les producteurs suisses d'acier et d'aluminium fournissent un service social important en matière d'élimination des déchets. Cela devrait être rémunéré en conséquence, comme c'est déjà le cas pour d'autres entreprises de recyclage.
- 5. Suppression des obstacles bureaucratiques** – La bureaucratie croissante, par exemple dans le domaine des rapports sur le développement durable, génère des coûts supplémentaires considérables et doit donc être réduite.

L'association faîtière metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et en façade en Suisse et s'engage en faveur du recyclage des matériaux métalliques. L'association est convaincue que ses méthodes de construction et ses matériaux peuvent contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Ainsi, les matériaux recyclés sont aujourd'hui la norme et l'association promeut des concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des composants de construction et soutient leur mise en œuvre.

Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes
Hendrik Rowedder
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle
info@metalsuisse.ch

+41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01
+41 61 202 94 35